

Historique de la Mission de Ste Croix, Wikwemikong de 1867 a 1876.

Depuis longtemps le lion infernal rodait en rugissant autour de cette mission. Sans avoir jamais osé pénétrer ostensiblement dans l'enceinte. Cette année, '67, il essaya enfin un suprême effort, et réussit en partie. Deux emissaires furent députés pour tenir une école, l'un à Shishigwaning, le second à Sagamo, réunion insignifiante de quelques familles catholiques métisses et sauvages, sur le rivage de la terre ferme. Shishigwaning petit village à l'extrémité ouest de l'île, était préparé déjà depuis quelque temps à recevoir la mauvaise semence. Le chef, caractère violent, tête sans lest, s'était fait éloigner de l'assemblée des fideles. Il reçut à bras ouverts le maître d'école Anglais. L'école fut inaugurée, et jusqu'en l'automne de '75, les tristes effets s'en sont fait sentir par des apostasies, tellement que le méthodiste en quittant le village à l'époque susdite, emmena deux petits garçons pour être formés à l'école méthodiste.

Cependant le chef était rentré dans le devoir peu de temps après son excommunication, et l'école protestante n'avait pas lieu constamment, le maître d'école allait et venait, changeait, mais ne lachait pas prise. Le maître d'école, comme on peut le conjecturer assez probablement, n'était envoyé à Sagamo que nominalement, il y avait sur l'île une proie plus digne d'envie. Mitchikiwatinong (terre ouverte au Nord) autre petit village au fond d'une baie (West Bay) passait pour un village religieux, il avait toujours été l'objet des soins particuliers des missionnaires. Donc notre emissaire se fit conduire à cette place, et se logea chez un parent qu'il y avait. Les Chrétiens voulaient l'obliger à s'en retourner; on attendit cependant l'avis de l'oracle du lieu, celui-ci décida que l'hiver était trop proche, que son parent ce serait l'exposer à périr; que d'ailleurs il était dans la maison de son parent. On acquiesça. Le missionnaire, qui arriva la quelque temps après, donna les mains à l'arrangement, et après avoir dressé quelques articles de règlement, permit que l'école fut ouverte. On eut à s'en repentir, mais au printemps, les sauvages obligèrent le serpent qui était introduit par des voies tortueuses, à s'en retourner par un chemin ouvert et droit; ainsi eurent fin les tentatives de l'ennemi sur Mitchikiwatinong.

À Ste Croix, résidence des missionnaires, village de 700 âmes, le besoin se faisait sentir de maisons plus spacieuses. Le sept. Indien a accordé \$1000 pour aider à bâtir des deux écoles, et cela par un acte de justice réparatrice du M. le Ministre de l'Intérieur, surintendant General des Affaires Indiennes, M. Hector Langevin, Catholique.

Depuis plusieurs années les Congrégations désiraient avoir une chapelle pour leurs exercices. Elles rencontrèrent bien des obstacles, eurent à lutter contre bien des oppositions de la part des missionnaires eux-mêmes, mais enfin leur persévérance applanit toutes les difficultés et avec leurs petites ressources, elles ont construit une belle chapelle.

Le Gouvernement poursuit ses intentions de destruction de la race sauvage sur notre île. Après lui avoir arraché par un traité frauduleux qu'il n'avait pas obtenu une minime portion pour les 1000 à 1200 sauvages,

n'en réservant qu'une minime portion pour les 1000 a 12000 sauvages, qui n'avaient pas voulu donner les mains a ce traite, il se mit a l'oeuvre un an apres, pour les depouiller de leurs pêcheries. Apres un premier essai du Surintendant local des eaux, sous la direction du Ministre, essai qui finit par l'arrestation manquée d'un Missionnaire et des principaux du village, et la fin tragique du dit Surintendant, le gouvernement parut ne pas s'occuper de la question jusqu'a '75, '76 ou il consumma l'oeuvre de spoliation je dirais presque de destruction, car la faction franc-maconne et Orangiste a fait entendre des cris de mort, d'incendie et de massacre, et le motif de cette fureur etait que les sauvages ont voulu sauvegarder leurs droits sous la direction et par l'autorité du surintendant local. Je n'ai pas besoin de dire que les sectes fit annuler par le ministere de la marine et des pêcheries, le jugement rendu en faveur des sauvages par deux magistrats, le Surintendant des Affaires Indiennes et le Surintendant des Pêcheries.

Les persecutions n'en attachait que davantage les missionnaires a leurs neophytes, soit pour defendre leurs droits devant l'autorité, soit pour les faire avancer dans le bien-etre temporel, mais surtout dans la pratique de la vie Chretienne. Pour aider a atteindre ce but, le meilleur moyen est sans contredit les Congregations établies par le P. Hanipeaux, mais depuis la mort de ce venerable veteran, les Congregations ont été un peu en souffrance; on s'étudie aussi a donner de l'éclat aux ceremonies du culte surtout aux grandes fetes, a l'Eglise, dans les processions, ce qui attire en foule les habitants des villages voisins, d'une distance de 4 a 7 ou 8 lieues. Toutes ces oeuvres sont des créations du regretté Missionnaire que Dieu a ravi a cette mission.

Un but aussi principal des missionnaires a toujours été d'activer l'amour du travail, en attachant les sauvages a la terre, pour cela 1. ils ont donné l'exemple, en developpant les travaux de la ferme; 2. en faisant travailler les sauvages afin qu'ils apprirent en travaillant pour autrui ce qu'ils pourraient faire pour eux-memes. 3. en les aidant en leur pretant des semences: ainsi en 1876 au printemps, pour la semence on leur a preter 97 minots de froment, 33 d'avoine, 12 de pois, 99 de pommes de terre.

En 1875 la maison des filles de Marie, ne suffisant plus au nombre toujours croissant des petites filles qu'elles recueillent chez elles, il fallut penser a l'aggrandir en superposant deux etages au rez-de-chaussée; pour cela on demanda \$2000 au Dept. Indien; il n'en accorda que 1000; on se mit a l'oeuvre, et la maison fut achevée, non sans saigner la bourse des missionnaires. Cependant ils ne se rebuterent pas. NN. FF. étaient misérablement et insulabrement logés; de plus, il n'y avait pas une chambre a donner, soit au Superieur General, soit a Monsig l'Evêque, il fallait que 'un des PP. délogeat. Comme la maison était en maçonnerie, Mgr. notre Vic. Apost. insista pour qu'on fit le haut de la meme maniere, et donna pour cette fin \$300. Sa Grandeur a aussi obtenu du Gouvernement un traitement de \$200 pour l'école de chacun des 4 villages de l'ile, et de \$300 pour l'école des filles de Ste. Croix en sorte que le maître d'école n'est plus obligé de partager le sien. Malgre cela l'oeuvre des

petites écoles marche difficilement, parcequ'il est difficile de trouver des maîtres d'école. Cette année '76, pour la première fois les syndics des écoles pour le district d'Algoma ont donné une somme de \$100 pour les fournitures des objets d'école.

Maintenant c'est notre Eglise qui demande réparation. Il semble que de toute nécessité la voûte doit être platée, les planches de lambris dont elle est faite, sont desunies, et il y fait un froid excessif. Les murs, les fenêtres demandent aussi non d'être repares, mais d'être achevés. Le P. Nic. Point, faute de ressources, n'a pas pu y mettre la dernière main et un quart de siècle s'est écoulé, sans que ses successeurs s'en occupassent. C'est l'ouvrage d'une année prochaine, mais avant d'entreprendre l'intérieur il faut renouveler l'ancienne toiture qui donne trop de passage a la pluie et a la neige.